

cabinet tocchio

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION COLLEGE EVASION

Siren 394 547 921
Agrément jeunesse et sports 1894 S/00
Résidence La baie des anges
Bat. Les Antilles 2
13 600 LA CIOTAT

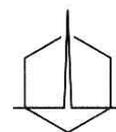
Exercice clos le 31/12/2011



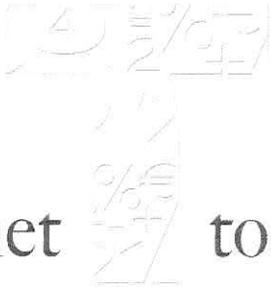
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts-Comptables



SIRET 782 771 257 000 22 CODE NAF 6920Z ORGANISME DE FORMATION 93.13.08344.13



FÉDÉRATION NATIONALE
D'EXPERTS JUDICIAIRES



cabinet tocchio

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ASSOCIATION COLLEGE EVASION

Siren 394 547 921
Agrément jeunesse et sports 1894 S/00
Résidence La baie des anges
Bat. Les Antilles 2
13 600 LA CIOTAT

Exercice clos le 31/12/2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24/11/2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION COLLEGE EVASION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

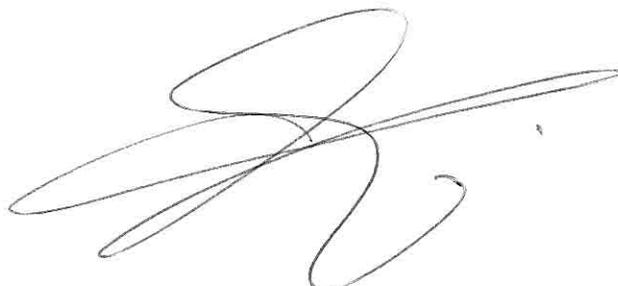
En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations ; les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A ST REMY DE PROVENCE
Le 30 Mars 2012.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan actif

COLLEGE EVASION ASSOCIAT.

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	231 790,83	48 163,52	183 627,31	195 732,95
Installations techniques, matériel et outillage	7 702,19	5 993,15	1 709,04	2 949,48
Autres immobilisations corporelles	73 684,25	66 164,85	7 519,40	18 889,50
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	313 177,27	120 321,52	192 855,75	217 571,93
Stocks				
Créances				
Autres créances	80,00		80,00	2 357,84
Divers				
Disponibilités	19 754,57		19 754,57	138 117,58
Charges constatées d'avance	18 436,34		18 436,34	4 355,73
ACTIF CIRCULANT	38 270,91		38 270,91	144 831,15
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	351 448,18	120 321,52	231 126,66	362 403,08

Bilan passif

COLLEGE EVASION ASSOCIAT.

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Report à nouveau	359 080,91	465 268,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	-141 947,83	-106 187,48
FONDS PROPRES	217 133,08	359 080,91
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fiscales et sociales	13 993,58	3 322,17
DETTES	13 993,58	3 322,17
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	231 126,66	362 403,08

Compte de résultat

COLLEGE EVASION ASSOCIAT.

Etats de synthèse au 31/12/2011

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%
Ventes de marchandises	19 491,00	9,21	30 066,15	11,75
Production vendue	192 170,00	90,79	225 801,90	88,25
Autres produits	40,92	0,02		
Produits d'exploitation	<u>211 701,92</u>	<u>100,02</u>	<u>255 868,05</u>	<u>100,00</u>
Achats de marchandises	11 150,73	5,27	10 113,79	3,95
Autres achats non stockés et charges exte	232 628,04	109,91	244 933,23	95,73
Impôts et taxes	3 160,38	1,49	2 287,28	0,89
Salaires et Traitements	76 279,08	36,04	72 853,69	28,47
Charges sociales	21 269,39	10,05	20 399,35	7,97
Amortissements et provisions	23 058,05	10,89	25 192,66	9,85
Autres charges	0,01		0,30	
Charges d'exploitation	<u>367 545,68</u>	<u>173,65</u>	<u>375 780,30</u>	<u>146,86</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	<u>-155 843,76</u>	<u>-73,63</u>	<u>-119 912,25</u>	<u>-46,86</u>
Produits financiers	1 037,17	0,49		
Charges financières	75,58	0,04		
Résultat financier	<u>961,59</u>	<u>0,45</u>		
RESULTAT COURANT	<u>-154 882,17</u>	<u>-73,17</u>	<u>-119 912,25</u>	<u>-46,86</u>
Produits exceptionnels	15 922,53	7,52	148 313,09	57,96
Charges exceptionnelles	2 988,19	1,41	134 588,32	52,60
Résultat exceptionnel	<u>12 934,34</u>	<u>6,11</u>	<u>13 724,77</u>	<u>5,36</u>
EXCEDENT OU DEFICIT	<u>-141 947,83</u>	<u>-67,06</u>	<u>-106 187,48</u>	<u>-41,50</u>
Contribution volontaires en nature				
Total des produits				
Total des charges				

COMPTES ANNUELS

2011

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

ASS COLLEGE EVASION ASSOCIAT.

Résidence BAT ANTILLES 2

13600 LA CIOTAT

APE : 9499Z-

Siret : 39454792100012

SECOGEFI

Société d'Expertise Comptable inscrite
au tableau de l'ordre des experts comptables de la région PACAC

13600 MARTIQUES

Tel. 04.42.42.30.88

Fax. 04.42.61.03.85

Courriel: secretariat@secogefi.fr

COMPTES ANNUELS

Désignation de la société : ASS COLLEGE EVASION ASSOCIAT.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 231 127 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 141 948 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2012 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

 **COMPTES ANNUELS****Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



 **COMPTES ANNUELS****Autres éléments significatifs**

Le contrat de travail de Mme Christine Cruciani, secrétaire de l'association Collège Evasion et épouse de Mr Jean Paul Cruciani, Président de l'association, a pris fin en date du 31/05/2011, dans le cadre d'une rupture conventionnelle au travers de laquelle cette dernière a perçu une indemnité d'un montant de 9 000 € dont 6 417 € au titre de l'indemnité de rupture conventionnelle et 2 583 e au titre de l' indemnité transactionnelle



COMPTES ANNUELS

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	213 400			213 400
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 391			18 391
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 702			7 702
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 155			18 155
- Matériel de transport	90 650		38 820	51 830
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 699			3 699
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	351 997		38 820	313 177
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	351 997		38 820	313 177

COMPTES ANNUELS

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	32 306	10 670		42 976
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 751	1 436		5 187
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 753	1 240		5 993
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 155			18 155
- Matériel de transport	71 761	9 712	37 162	44 311
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 699			3 699
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	134 426	23 058	37 162	120 322
ACTIF IMMOBILISE	134 426	23 058	37 162	120 322

COMPTES ANNUELS

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 516 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	80	80	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 436	18 436	
Total	18 516	18 516	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	598
Total	598

COMPTES ANNUELS

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 0,00 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 994 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	13 994	13 994		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	13 994	13 994		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
- envers les associés				

COMPTES ANNUELS

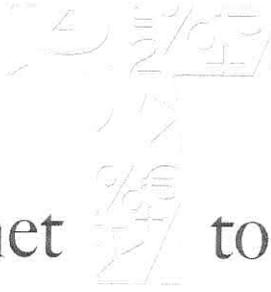
Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	2 035
Charges sociales s/congés à payer	794
Total	2 828

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 436		
Total	18 436		


cabinet tocchio

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ASSOCIATION COLLEGE EVASION

Siren 394 547 921
Agrément jeunesse et sports 1894 S/00
Résidence La baie des anges
Bat. Les Antilles 2
13 600 LA CIOTAT

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2011

Aux adhérents,

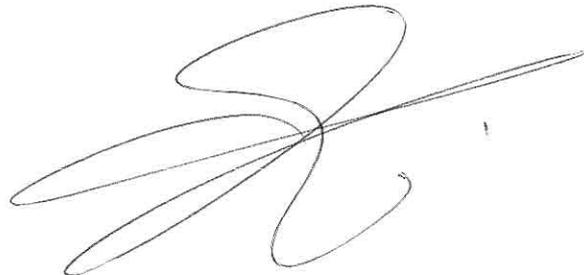
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé **ni à rechercher l'existence d'autres conventions**. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce

Fait à St Rémy de Provence
Ce 30 Mars 2012.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.